

« La poursuite du fonctionnement des réacteurs après 40 ans n'est pas acquise »

Pierre-Franck Chevet, président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), rappelle à l'Etat et à EDF qu'aucune décision ne peut être prise sans son aval. Rien ne sera tranché avant 2015, au plus tôt

Entretien

Au moment où circulent des informations contradictoires sur une possible prolongation, à 50 ans, de la durée de vie des réacteurs français – qui pourrait être annoncée par l'Etat lors d'un conseil de politique nucléaire –, Pierre-Franck Chevet, président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), rappelle qu'en termes de sûreté, sa décision « s'imposera » à l'Etat et à EDF. Selon nos informations, le conseil de politique nucléaire, prévu le 15 novembre, devrait être reporté. **L'Etat peut-il, de son propre chef, autoriser le prolongement de la durée de vie des réacteurs nucléaires français au-delà de 40 ans ?**

En termes de sûreté, on n'en est pas là. La poursuite du fonctionnement des réacteurs au-delà de 40 ans n'est pas acquise. Nous sommes encore dans une phase de discussion technique avec l'exploitant, EDF, qui prendra quelques années. L'ASN prendra une première position sur ce sujet en 2015. Un avis définitif demandera vraisemblablement davantage de temps. **Un feu vert de l'Etat, lors d'un prochain conseil de politique nucléaire, est donc impossible ?**

Le rôle de l'Etat est de définir la politique énergétique du pays. Le mien est de garantir la sûreté nucléaire. Entre une décision de politique énergétique et une décision de sûreté, il doit y avoir indépendance. **Votre décision primera-t-elle sur celle de l'Etat ?**

Elle s'imposera, en tout cas. **Fin juin, l'ASN a jugé que la démarche proposée par EDF, qui souhaite « étendre la durée de fonctionnement de l'ensemble des réacteurs significativement au-delà de 40 ans », était « globalement satisfaisante »...**

Nous avons dit que, sur la méthode de travail, nous étions en phase avec EDF. Mais nous avons aussi fixé des objectifs d'amélioration du niveau de sûreté et de maîtrise du vieillissement des réacteurs auxquels EDF devra satisfaire. En gros, nous avons défini le sommaire du dossier de prolongation que devra présenter l'exploitant. Nous attendons ce dossier et nous jurerons sur nos pièces. **Lors de la conférence environnementale de septembre, Jean-Marc Ayrault a annoncé que le gouvernement mobiliserait, au**



Pierre-Franck Chevet est président de l'Autorité de sûreté nucléaire depuis novembre 2012. GILLES ROLLE/REA

profit de la transition énergétique, « une partie des gains financiers perçus sur le parc nucléaire existant ». Cela n'augure-t-il pas d'une volonté de pousser les centrales au-delà de 40 ans ?

J'ai lu ce discours, je n'ai pas d'élément de décryptage particulier. Encore une fois, la prolongation des centrales après 40 ans n'est pas acquise pour ce qui est de la sûreté.

Aviez-vous été consulté avant l'annonce de M. Ayrault ?
Non. **Quelles seraient les conditions d'une exploitation des réacteurs au-delà de 40 ans ?**

Nous avons dit, dès 2009, que l'objectif, pour le « post-40 ans », est de se rapprocher des standards applicables aux nouveaux réacteurs, avec une amélioration très nette de la sûreté. C'est pourquoi le rendez-vous des 40 ans est beaucoup plus exigeant que les révisions périodiques de la sûreté qui ont lieu tous les dix ans. **Comment les réacteurs actuels pourraient-ils atteindre les standards de sûreté du futur EPR de troisième génération ? N'est-ce pas une mission impossible ?**

Ce que nous demandons à EDF, c'est de se rapprocher le plus possible des standards modernes. C'est tout l'enjeu du dossier de prolongation. Si EDF peut atteindre ces standards, très bien. Sinon, nous serons amenés à porter une appréciation. Le fait de considérer que la

poursuite du fonctionnement au-delà de 40 ans doit se faire au regard des meilleurs standards de sûreté n'est pas une approche seulement française, mais européenne. Cette démarche prévaut aussi, au niveau européen, pour les sites industriels de type Seveso. **Vous avez récemment expliqué que, compte tenu de la standardisation du parc nucléaire français**

« Entre une décision de politique énergétique et une décision de sûreté, il doit y avoir indépendance »

« en cas d'incident sérieux, plusieurs réacteurs devraient être arrêtés simultanément », il faut anticiper le renouvellement des moyens de production d'énergie. N'est-ce pas contradictoire avec une prolongation de la durée de vie des centrales ?

Dans les années 1980 à 1990, la France a mis en service jusqu'à cinq à six réacteurs par an. Donc, dans l'hypothèse où nous dirions « non » à la demande d'EDF de prolongation au-delà de 40 ans, ce sont entre cinq et six réacteurs par an, entre 2020 et 2030, sortiraient du système de production d'électricité. Quelles que soient les solutions qui seraient choisies

pour faire face à ce déficit – économies d'énergie ou construction de nouveaux moyens de production, nucléaires ou non –, il faudra une dizaine d'années pour les déployer. Il est donc extrêmement urgent de prendre position. **Faut-il prendre cette décision dans le cadre de la loi de transition énergétique qui doit être discutée fin 2014 ?**

Ce serait le bon timing. **Henri Proglio, le PDG d'EDF, chiffre à 55 milliards d'euros le coût de la modernisation des 58 réacteurs français. Ce chiffre vous paraît-il réaliste ?**

C'est celui qu'annonce EDF pour les travaux prévus dans son plan actuel d'investissement. Cela ne préjuge pas de l'instruction du dossier de prolongation, qui pourrait poser des exigences aujourd'hui non prévues. Le dossier du post-40 ans n'est qu'un commencement, il est donc impossible de donner un chiffre définitif, et EDF ne peut pas certifier que l'investissement qu'il prévoit suffira.

Prolonger les centrales n'est-il pas contradictoire avec l'objectif de François Hollande de réduire de 50 % la consommation d'énergie de la France en 2050 ?

C'est une vraie question de politique énergétique, mais elle n'est pas de mon ressort. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-BÉATRICE BAUDET
ET PIERRE LE HIR

Trois hommes, deux visions des marchés financiers pour le Nobel d'économie

L'Académie suédoise a distingué Eugene Fama, Lars Peter Hansen et Robert Shiller

Les Américains Eugene Fama, Lars Peter Hansen et Robert Shiller ont reçu, lundi 14 octobre, le prix Nobel d'économie pour leurs travaux sur les marchés financiers. Le comité Nobel les récompense pour leur analyse empirique des prix des actifs, a indiqué l'Académie royale suédoise des sciences. Les trois chercheurs, qui n'ont jamais travaillé ensemble, sont récompensés pour avoir permis de mieux comprendre comment le prix des actions et des obligations fluctue.

Eugène Fama, de l'université de Chicago, le père de la théorie de l'efficience de marché, se voit ainsi récompensé en même temps que son principal détracteur : Robert Shiller, de l'université Yale.

C'est la seconde fois, après Friedrich von Hayek et Gunnar Myrdal en 1974, que deux chercheurs aux points de vue opposés se partagent le même prix.

M. Fama a montré que le prix d'actifs sont extrêmement difficiles à prévoir à court terme car, sur les marchés financiers, les nouvelles informations sont presque instantanément incorporées dans les prix. Cette hypothèse, selon laquelle les marchés financiers sont efficients car les prix qui s'y forment reflètent toute l'information disponible, était initialement formulée par M. Fama avec l'idée que les prix observés sont toujours justes.

Les travaux de M. Fama à la fin des années 1960 ont influencé des générations d'économistes en posant les fondations de la théorie financière moderne, mais aussi toute l'industrie financière et les régulateurs.

Les théoriciens de la finance dans les années 1960 et 1970 s'appuient sur l'hypothèse de l'efficience des marchés pour proposer de nombreux outils de gestion qui gagnent rapidement les salles de marché.

C'est la seconde fois que deux chercheurs aux points de vue opposés se partagent le même prix

Citons, outre la théorie de la diversification et de la gestion de portefeuille proposée par Harry Markowitz, les modèles d'évaluation des actifs de William Sharpe et les modèles de valorisation des options de Robert Black et Myron Scholes, tous les quatre déjà récompensés par le Nobel d'économie.

Les analyses des styles d'investissements des gérants de portefeuille, comme le développement des fonds indiciels cotés (ou ETF en anglais), sont directement liées aux travaux de M. Fama.

Les appels des régulateurs pendant de nombreuses années à la « transparence » et à la « moralisation » pour répondre aux dysfonctionnements de la finance s'inscrivent, eux aussi, dans le cadre théorique de marchés efficients.

En effet, dès lors que les marchés financiers sont efficients, l'autorégulation du marché suffit et toute intervention extérieure d'un régulateur ne peut que perturber la formation des prix.

M. Fama reconnaissait qu'il pouvait y avoir des écarts à sa théorie lors de la formation des bulles spéculatives et lors des crises financières. Mais pour lui, il ne s'agissait que d'anomalies et d'exceptions.

Après deux décennies d'instabilité financière chronique et de crises financières, il devenait cependant délicat de récompenser le père de la théorie de l'efficience des marchés. Sauf à partager le prix

avec le chercheur qui, au contraire, a montré que les prix sont bien trop volatils par rapport à leur sous-jacent juste valeur.

M. Shiller a ainsi montré que les cours boursiers fluctuent davantage que les dividendes des sociétés mêmes dans le long terme – à l'horizon de plusieurs années –, les cours boursiers finissent par rejoindre les dividendes.

Ses travaux ont mis en évidence qu'il était impossible d'expliquer les fluctuations des prix des actifs de manière rationnelle, sauf à supposer que l'attitude face au risque des investisseurs était très volatile.

M. Shiller était ainsi devenu célèbre pour avoir prédit à deux reprises, quelques années auparavant, deux des plus importantes crises de l'histoire financière : la crise boursière de 2000 et la crise immobilière de 2007.

La polémique sur l'attribution du prix Nobel à deux chercheurs aux points de vue opposés ne doit pas pour autant faire oublier Hans Peter Hansen. Ce chercheur de

Les contributions des trois lauréats ont ainsi permis de définir un nouveau programme de recherche

l'université de Chicago a développé des modèles statistiques (GMM en anglais) devenus aujourd'hui incontournables pour les chercheurs qui étudient les fluctuations des prix des actifs en relation avec l'évolution des agrégats macroéconomiques, tels que la consommation, l'épargne et l'investissement.

Par leurs contributions respectives et antagonistes, les trois lauréats ont jeté les fondations des modèles théoriques et empiriques qui permettent aujourd'hui de comprendre les fluctuations des prix des actifs.

Sur les marchés financiers, les prix sont gouvernés par l'arrivée de nouvelles informations et par les fluctuations des attitudes face au risque, qui ne sont pas toujours rationnelles. La formation des prix sur les marchés financiers est le résultat d'un mélange de calculs rationnels et de comportements humains. Les contributions des trois lauréats ont ainsi permis de définir un nouveau programme de recherche : comprendre pourquoi l'attitude vis-à-vis du risque des ménages et des investisseurs est aussi versatile.

Récompenser deux chercheurs aux points de vue divergents quant à l'efficience des marchés financiers illustre la quasi-révolution scientifique qui s'est engagée chez les économistes depuis quelques décennies.

En effet, la finance comportementale, qui soutient que les investisseurs ne sont pas toujours rationnels car ils présentent des ressources cognitives limitées, apparaît très efficace pour critiquer la théorie financière moderne et expliquer ses anomalies.

Mais elle peine encore à proposer des modèles théoriques aussi puissants que la théorie de l'efficience et de nouveaux outils de décision pertinents.

L'économie reste ainsi toujours la seule discipline où deux personnes peuvent partager le même prix Nobel en racontant des choses complètement opposées. ■

CHRISTOPHE BOUCHER
Professeur à l'université
de Lorraine
et stratège senior
en allocation d'actifs
chez Neufville OBC Investissements

Les Vingt-Huit n'arrivent pas à s'entendre pour réduire les émissions polluantes des automobiles

Les Allemands veulent un report à 2024 de l'objectif de 95 grammes de CO₂ par kilomètre parcouru

Bruxelles
Correspondance

Connie Hedegaard, la commissaire européenne chargée du climat, va devoir prendre son mal en patience : les ministres de l'Environnement des Vingt-Huit ne sont pas parvenus, lundi 14 octobre, au Luxembourg, à se mettre d'accord pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des voitures particulières.

L'Allemagne a rallié le Royaume-Uni et les pays d'Europe centrale, dont la Pologne, pour bloquer un projet de compromis pourtant agréé avant l'été avec le Parlement européen. Résultat : les discussions risquent de s'enliser, contre l'avis des pays du sud de l'Union, Italie en tête, et des Etats scandinaves. Ces derniers ont suggéré en vain, lundi, d'organiser un vote pour départager les deux camps

qui s'affrontent depuis des mois. Une approche que la présidence tournante des Vingt-Huit, assurée par la Lituanie ce semestre, n'a pas voulu suivre face au forcing conjoint de Berlin et de Londres.

La controverse porte sur la meilleure façon de réduire les émissions de CO₂ à 95 grammes par kilomètre parcouru pour les flottes de chaque constructeur. M^{me} Hedegaard et ses alliés souhaitent, avec le Parlement européen, atteindre cet objectif d'ici à 2020, contre 130 g/km en 2015, comme esquisé en 2008 lors de l'adoption d'un vaste paquet de lutte contre le réchauffement climatique.

L'Allemagne de la chancelière Angela Merkel suggère plutôt de reporter de quatre ans cette échéance. Elle entend gagner du temps pour permettre à ses constructeurs de grosses cylindrées, BMW, Mercedes et Audi, de

faire les investissements nécessaires. Une position partagée par les pays où les grandes marques allemandes disposent d'usines...

La position ambiguë de Paris

Quant à la France, elle s'est faite discrète lundi, en refusant de se joindre aux rangs de ceux qui, comme l'Italie, appelaient à un vote pour aller de l'avant. Philippe Martin, le ministre de l'écologie, a quitté le Luxembourg sans faire le moindre commentaire. La position française est jugée d'autant plus ambiguë que Peugeot, en grande difficulté, et Renault, allié de Mercedes, soutiennent les arguments mis en avant par les constructeurs allemands.

Pour surmonter le blocage, les Vingt-Huit ont convenu de négocier des changements « limités » au compromis déjà scellé avec les eurodéputés. Pour M^{me} Hede-

gard, le report de quatre ans que souhaite Berlin n'a cependant rien de « limité ». Peter Altmaier, le ministre allemand (Union chrétienne-démocrate) de l'environnement, a assuré lundi qu'il espérait toujours un vote du texte en première lecture d'ici aux prochaines élections européennes, en mai 2014. Faute de quoi, l'adoption du règlement tant débattu serait reportée d'un an au minimum. Mais pour lui, mieux vaut un « bon compromis » qu'une mesure préjudiciable à la compétitivité des constructeurs allemands.

La présidence tournante des Vingt-Huit et la Commission sont désormais chargées de trouver un nouveau terrain d'entente avec les eurodéputés. « Les marges de manœuvre sont limitées », a prévenu M^{me} Hedegaard, sans trop savoir comment sortir de l'impasse. ■

PHILIPPE RICARD